

GAËTAN VAN GOIDSENHOVEN

Député bruxellois

Interpellation de Monsieur Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN, Député, adressée à Mme Barbara TRACHTE, Ministre-présidente, chargée de la Promotion de la Santé, de la Famille, du Budget et de la Fonction publique

Objet : Le retard pris pour le rapport intermédiaire du « délégué aux relations francophones Bruxelles-Wallonie »

Madame la Ministre-présidente,

Je me permets de revenir aujourd'hui sur le poste de « délégué aux relations francophones Bruxelles-Wallonie » ou plus communément appelé « agent de liaison ». En effet, lors de ma dernière interpellation sur le sujet, votre réponse a été plus que laconique, m'obligeant, si j'ose dire, à vous réinterroger encore une fois sur cette question.

Je vous avais interrogé dernièrement sur le rapport intermédiaire que ledit agent de liaison était censé rendre en novembre 2022, avant son rapport final en janvier 2024. Visiblement, ce dernier n'a pas mené sa tâche à bien et le rapport n'avait pas encore été remis. Or, ma question a été posée en décembre 2022, soit un mois après la date butoir. Les craintes que mon groupe exprime depuis la genèse de ce projet concernant la pertinence et l'utilité de la fonction n'étant certainement pas dissipées à la suite de cela. Au contraire.

D'autant qu'un peu de confusion se fait jour concernant la remise de ce rapport intermédiaire. A l'occasion d'une question écrite sur la création du poste, vous m'aviez indiqué, Madame la Ministre-présidente, que ce rapport était attendu pour novembre 2023¹. Or, lors d'une autre question, en plénière cette fois-ci, vous m'aviez répondu que c'était pour novembre 2022.

Récemment, le délégué a fait une sortie médiatique afin d'expliquer les « avancées » qui avaient été réalisées depuis son entrée en fonction. On apprend donc, par voie de presse, que le délégué a rencontré différents secteurs et acteurs socio-économiques. Il devrait également bientôt rencontrer, normalement, le secteur culturel. Et ce, alors que son rapport intermédiaire n'était même pas encore rédigé au moment de cette interview.

Je vous ai déjà interrogé de nombreuses fois, Madame la Ministre-présidente, sur ce sujet en vous demandant où en étaient justement ces « avancées ». J'avais même demandé que le délégué puisse venir faire rapport de ses activités devant le Parlement, chose qui a été refusée. Il aura donc fallu attendre un article sur le sujet pour que nous en apprenions plus sur ces

¹ <https://www.parlementfrancophone.brussels/documents/bulletin-des-questions-et-des-reponses-du-10-janvier-2022/document>

activités. Ce n'est pas quelque chose de normal. Nous ne devrions pas à nous en remettre à la presse pour de telles choses qui concernent directement la COCOF.

Il semble donc que le rapport ne sera remis qu'au mois de mars prochain et que l'administration serait au courant de ce retard². Dès lors, Madame la Ministre-président, quelles sont les raisons qui expliquent un tel retard dans la remise de ce rapport intermédiaire ?

Pourquoi a-t-il tant tardé à rédiger ce rapport et qu'a-t-il été fait pour s'assurer que ce rapport soit remis dans les délais ?

Etiez-vous, comme l'affirme le délégué, parfaitement au courant des raisons de ce retard ? Si oui, pourquoi ne pas l'avoir communiqué et pourquoi n'avoir apporté aucun élément à ce sujet en décembre dernier quand je vous interrogeais sur les raisons de ce retard ?

Des sanctions contre l'agent de liaison pour non-respect des délais impartis et manquements manifestes à sa fonction sont-elles à l'étude et si oui, lesquelles ?

Comme certaines questions n'ont pas trouvé de réponses lors de ma dernière interpellation, j'aimerais vous redemander si des propositions visant à renforcer les liens entre francophones ont déjà été émises par l'agent de liaison, et si oui, lesquelles ?

Vous et votre cabinet, avez-vous déjà eu l'occasion d'interagir avec le délégué depuis son entrée en fonction et si oui, qu'en est-il déjà ressorti ?

Estimez-vous toujours à l'heure actuelle que le poste d'agent de liaison apporte une réelle plus-value aux relations entre francophones ?

Pourriez-vous nous dire quelle serait cette plus-value, étant donné les interrogations plus que légitimes sur la pertinence de la fonction ?

Vu le retard pris pour le rapport intermédiaire, la date de janvier 2024 pour le rapport final est-elle toujours retenue à l'heure actuelle ?

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.



Gaëtan VAN GOIDSENHOVEN
Député

² <https://www.dhnet.be/regions/bruxelles/2023/02/13/le-delegue-aux-relations-wallonie-bruxelles-olivier-maingain-la-societe-civile-francophone-redoute-le-tout-aux-regions-AW24AC5P2RA4HLY2ZMNMHRHS44/>